



Alfortville

Durée souhaitée :

1 semaine

Période souhaitée :

Commentaires

Les locataires s'engagent sur la période complète définie dans le contrat. En aucun cas, les locataires ne pourront enlever leurs produits avant la date finale de l'opération, sauf accord de la Ville.

Merci de joindre à votre candidature :

- Copie du justificatif d'activité de moins de 3 mois (n° Siret ou déclaration aux impôts, n° Chambre de Métiers, Maison des Artistes ou Urssaf)
- Photos des produits présentés pour la boutique éphémère
- Pièce d'identité du gérant
- Attestation d'assurance (au moment de la signature et pour la durée du contrat)

La réponse sera rendue par mail, après décision de la Ville.